

## Avis de traversée :

### DUNE PADDLE CROSSING - 11 JUILLET 2020

#### **LIEU :**

Région : NOUVELLE AQUITAINE

Département : GIRONDE

Municipalité : LACANAU

Lieu de l'évènement : Plage Centrale de Lacanau-Océan

Organisateurs : Pierre LOPEZ & Adrien BLANCHY

Contact organisation : [dunepaddlecrossing@gmail.com](mailto:dunepaddlecrossing@gmail.com)

**2<sup>ème</sup> édition** de la DUNE PADDLE CROSSING.

La DUNE PADDLE CROSSING est une **traversée** de 47kms, de Lacanau jusqu'à la dune du Pilat en prône paddleboard 12".

- Le prône paddleboard 12" est une discipline où il est obligatoire d'être allongé ou à genoux sur une planche monocoque d'une longueur réglementaire de 12 pieds. Le déplacement s'effectue à l'aide des mains.
- La traversée sera limitée à 30 rameurs. Les modalités de candidature sont définies ci-après (article 2.2).
- Frais d'inscription : 200€
- La sélection des rameurs à la DUNE PADDLE CROSSING est soumise à l'obligation de posséder une licence compétition annuelle FFS/FFSS ou un certificat médical d'aptitude à la pratique du prône paddleboard datant de moins de 3 mois est obligatoire.

#### **1. PROGRAMME :**

**ATTENTION :** Comme tout événement marin, la Dune Paddle Crossing est dépendante des conditions météorologiques.

Plan A : Départ le Samedi 11 Juillet 2020

Plan B : Départ le Vendredi 10 Juillet 2020

Plan C: Uniquement si la météo rends la traversée impossible le départ s'effectuera le Dimanche 12 Juillet 2020

Le feu vert sera communiqué aux participants à J-5.

- 09h00 à : Briefing au Poste de Secours de la plage centrale de Lacanau-Océan.
- 10H - 11h00 : Départ de la traversée devant le poste de Secours de la plage centrale de Lacanau-Océan
- 18h00 : Arrivée au pied de la Dune du Pilat, juste en dessous du restaurant La Co(o)rniche.
- 19H00 : Départ pour Canon en bateau...

## **2. RÈGLES :**

### **2.1 PRÉAMBULE :**

- La confirmation de sélection à la DUNE PADDLE CROSSING vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de traversée et de ses règles.
- Chaque rameur devra se conformer strictement aux Règles de Courses éditées ci-après et aux informations spécifiques précisées au cours des Briefings Officiels. En cas de non-respect de ces Règles, le rameur ne prendra pas le départ de la traversée.
- Tout abandon devra être signalé à l'organisation.
- L'organisateur de la DUNE PADDLE CROSSING ne pourra pas être tenu pour responsable des éventuelles fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur les bulletins d'inscription. Si tel était le cas, l'organisateur de la DUNE PADDLE CROSSING se réserve le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.
- L'obligation de respecter l'environnement, les sites empruntés ainsi que les autres rameurs, les organisateurs, le public, les media, etc., doit être une constante !
- La participation à la traversée implique l'acceptation du présent règlement.
- Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur de la DUNE PADDLE CROSSING en fonction des conditions météorologiques.
- La présence de chaque rameurs aux Briefings Officiels est OBLIGATOIRE.
- Si les conditions météorologiques ne permettent pas le départ de la traversée, l'organisateur se réserve le droit de modifier la date.

### **2.2 CANDIDATURES :**

Le nombre de participants sera limité à 30 rameurs. La Dune Paddle Crossing n'est pas une course, c'est une aventure partagée par un groupe de personnes expérimentées qui rameront ensemble.

Pour ces raisons, après analyse des candidatures, un groupe de rameurs homogène sera sélectionné.

#### **2.2.1 DEMANDE DE CANDIDATURE :**

- Demande à envoyer aux organisateurs de la Dune Paddle Crossing : Pierre LOPEZ et Adrien BLANCHY :  
dunepaddlecrossing@gmail.com

- Les demandes seront closes le 30 Avril 2020
- Les frais d'inscription s'élèvent à 200€ règlement par chèque à l'ordre de DUNE PADDLE CROSSING avant le 31 Avril 2020. (Possibilité d'échelonner le paiement)

**Ce prix comprend :**

- Les frais de sécurité (bateau et jet ski du départ à l'arrivée)
- Le repas à l'arrivée
- Le retour (comprenant le matériel), depuis la Dune du Pilat jusqu'au lieu de départ à Lacanau

**2.3.2 LES RAMEURS :**

Le nombre maximum est de 30 rameurs.

Âge limite : avoir au moins 18 ans le jour de la confirmation des inscriptions

Pour un rameur mineur de 17 ans au jours de la traversée, il sera demandé un lettre de la part des parents.

**2.4 Règles de traversée :**

**2.4.1 PRÉAMBULE :**

La Dune Paddle Crossing **n'est pas une course**, c'est une aventure partagée par un groupe de personnes expérimentées qui rameront **ENSEMBLE**.

**2.4.2 REGLES SPECIFIQUES :**

- Le port du « leash » est obligatoire.
- Fusée de détresse.
- En cas de conditions météorologiques défavorables les rameurs devront porter un vêtement « isothermique » recouvrant au minimum les cuisses et le corps (jusqu'au cou). Les bras et les épaules pourront ne pas être couverts.

L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un concurrent si son équipement n'est pas complet.

**2.4.3 MATERIEL :**

- La DUNE PADDLE CROSSING est ouvert aux planches de type **prone paddleboard** d'une longueur minimale et maximale de 12".
- Les prônes Paddleboards gonflables 12" ne sont pas admis.

**2.5 ABANDON :**

- En cas d'abandon, le compétiteur doit faire des signaux de détresse. Il doit mettre ses 2 bras au- dessus de la tête et les bouger avec un mouvement montant-descendant.
- Il doit signaler son abandon à un bateau d'assistance à la première occasion possible.

- Pour des raisons de sécurité, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la traversée quiconque présenterait des signes de faiblesse.

### **2.5.1 PRÉAMBULE :**

Chaque concurrent, lorsqu'il est en position de le faire, doit apporter toute l'aide possible à un concurrent en danger et aider les organisateurs en leur fournissant toute information vitale dans le cas où un sauvetage s'avèrerait nécessaire.

### **2.5.2 RÈGLES :**

Afin de garantir la sécurité du groupe, les organisateurs se réserve le droit d'obliger un rameur à monter sur le bateau de sécurité si le retard est trop important et ainsi ne pas obliger l'ensemble des rameurs à s'arrêter trop longtemps au risque de se retrouver en hypothermie.